

## Principalat 2019 : débriefing et premières analyses



La première session du nouveau principalat, avec épreuve d'admissibilité sous la forme d'un dossier de RAEP, s'est déroulée au cours du dernier trimestre 2019.

Avant la publication, sur Intraparis DRH, du rapport du jury, prévue pour la fin janvier un débriefing a été organisé le mercredi 8 janvier à l'attention des candidats admissibles mais non admis.

Comme chaque année, à l'issue de celui-ci un entretien personnalisé avec des membres du jury est possible.

Nous pouvons retenir de cette réunion qu'un Attaché principal reste avant tout un manager, et doit attester de ses capacités managériales. Il a vocation à être chef de bureau et à le rester. Il faut donc se projeter sur de futures fonctions. Quelques experts peuvent être recrutés mais cela reste une minorité.

Le meilleur soin, y compris dans la forme et la présentation physique, doit être apportée à la rédaction du dossier RAEP qui est lu « en profondeur » par le jury. Celui-ci a conscience que ce travail est long, complexe et précis.

La description du parcours et du ou des choix professionnels du candidat doit permettre de montrer la valeur ajoutée dans ses fonctions exercées. Trop de dossier de RAEP ne présentent que les grands projets et directives de la Ville, avec simplement la description des choix ou instructions politiques et administratives qui y sont associés.

Quelques remarques :

Si l'on vient de prendre un poste, il faut évidemment insister et mettre en valeur la ou les précédentes fonctions.

Le CV personnel n'a pas de format imposé, le CV administratif peut faire état d'expériences dans le secteur privé ou associatif.

Globalement les candidats respectent les 5 minutes de présentation qui leurs sont accordées. L'échange qui suit qui a été prolongé de 5 minutes ne doit pas faire ressortir du par cœur, surtout si le candidat utilise un style qu'il ne maîtrise pas totalement.

Le jury part de l'exposé de 5mn pour orienter ses questions, certains candidats n'écoutent pas suffisamment celles-ci, en particulier au début.

L'important est plus la façon de répondre que la précision de la réponse. Ce n'est ni un oral diplômant ni une fin de stage. Cependant, les fondamentaux de la Ville doivent être connus et maîtrisés: cadre juridique, budgets, statuts, organisation interne...

Les questions d'actualité n'impliquent pas une connaissance encyclopédique ou une narration qui amène à des positions convenues, mais plutôt une argumentation de ses opinions de ses choix personnels. Il faut montrer que l'on maîtrise les enjeux des réponses que l'on fait.

L'oral est aussi une épreuve physique, en dehors de la gestion du stress, un « creux » dû à la fatigue ou à la tension peut intervenir au bout de 20 minutes. Il faut s'y préparer.

Cette année, le dernier candidat admis avait obtenu la note de 12,5 sur 20. 55 candidats avaient été déclarés admissibles et 33 ont été promus.

La session 2020 débutera au printemps suite à l'inversion du calendrier choix/examen que nous avons commenté ([notre article du 17 décembre](#)).

Même si le Ratio Promu Promouvable RPP ne change pas, l'assiette sur lequel il s'applique évolue, à savoir les promouvables au 31 décembre de l'année précédente, en l'espèce 2019. De 51 à 59 promotions pourraient être prononcées en 2020, sachant que la clé 54% à l'examen et 46% au choix peut être modifiée par le report des places non pourvues à l'examen du printemps, vers le choix qui s'effectuera fin 2020. Ceci évitera au jury d'éviter d'être « contraint par le nombre de poste à pourvoir », ce qui veut tout dire.....

Un recrutement par concours d'attachés d'administrations parisiennes est ouvert au titre de 2020.